



Appel à candidatures

Constitution du conseil scientifique de Prairial, pôle éditorial Lyon-Saint-Étienne de soutien aux revues de SHS en accès ouvert

Présentation du pôle éditorial

Afin de soutenir la dynamique d'ouverture des publications impulsée par le Plan national pour la science ouverte et de favoriser la qualité éditoriale des revues en sciences humaines et sociales, les universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et la MSH Lyon Saint-Étienne se sont associées pour créer Prairial, pôle éditorial Lyon Saint-Étienne de soutien aux revues de SHS en accès ouvert.

Prairial assure le pilotage de la **plateforme de revues en accès ouvert** du même nom qui diffuse aujourd'hui 15 publications. Il apporte aussi une **aide éditoriale coordonnée et renforcée** aux revues scientifiques en sciences humaines et sociales du site : formation et documentation, aide au référencement des revues, conseil et orientation, soutien éventuel au secrétariat de rédaction et d'édition, réalisation d'enquêtes et de rapports, communication sur les parutions...

Le partenariat permet d'apporter au pôle éditorial des moyens humains, financiers et techniques. Il lui permet aussi de se doter d'instances de pilotage stratégique et scientifique conformes aux critères de qualité du Comité pour la science ouverte :

- un **comité d'orientation** assumant les fonctions de pilotage stratégique,
- un **conseil scientifique** chargé de l'évaluation des revues susceptibles de recevoir un soutien régulier de la part du pôle éditorial.

Un appel à candidatures est lancé pour composer cette seconde instance.

Le conseil scientifique

Composition et missions

Le conseil scientifique comprend **7 membres de la communauté scientifique en sciences humaines et sociales** nommé·e·s par le comité d'orientation pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois. L'un·e des membres assure la fonction de président·e du conseil scientifique. Il·elle est élu·e par les membres présent·e·s ou représenté·e·s lors de la première réunion suivant la constitution ou le renouvellement du conseil scientifique.

Le conseil scientifique assume les fonctions de **pilotage scientifique du pôle éditorial** :

- il organise et prend part à l'expertise des revues scientifiques voulant adhérer à la plateforme Prairial.
- il statue sur l'adhésion des revues à la plateforme Prairial.
- il statue sur le choix des revues pouvant bénéficier, de la part du pôle éditorial, d'un soutien en ressources humaines pour leur secrétariat de rédaction et/ou d'édition.
- à la demande du comité d'orientation, il peut piloter des études ponctuelles, notamment sur les questions d'édition scientifique en accès ouvert.



Fonctionnement

Le conseil scientifique connaît **deux régimes de fonctionnement** :

Tout au long de l'année, ses membres participent, par voie électronique, à l'évaluation des revues candidates à l'intégration sur la plateforme Prairial ou sollicitant un soutien pour le secrétariat d'édition (répartition des revues à expertiser, recherche d'expert·e·s extérieur·e·s si nécessaire, diffusion des évaluations à l'ensemble des membres...). La coordination de ces activités est assurée par le coordinateur du pôle éditorial.

Le conseil scientifique se réunit deux fois par an sur convocation du·de la président·e afin de statuer définitivement sur :

- l'adhésion des revues à la plateforme Prairial,
- le soutien aux revues candidates pour leur secrétariat de rédaction et/ou d'édition.

Modalités de candidature

Les candidat·e·s doivent fournir les documents suivants :

- un CV,
- une lettre de motivation.

Ces documents doivent être envoyés avant le **dimanche 2 janvier 2022** au coordinateur du pôle éditorial, Jean-Luc de Ochandiano :

jean-luc.de-ochandiano@univ-lyon3.fr

Les candidatures seront examinées par le comité d'orientation du pôle éditorial qui nommera les 7 membres du conseil scientifique lors de sa prochaine réunion prévue fin janvier 2022.

La sélection des membres s'appuie sur des **critères** visant à assurer un équilibre entre disciplines, statuts des chercheur·se·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s (y compris doctorant·e·s ou jeunes docteurs), hommes et femmes, institutions de rattachement, implantations géographiques.

Une expérience d'animation de revue scientifique en SHS et un engagement en faveur de la science ouverte sont souhaités.

Attention : aucune candidature émanant d'un membre d'un comité de rédaction d'une revue du site Lyon-Saint-Étienne ne sera étudiée.

En savoir plus

- Plateforme Prairial : <https://publications-prairial.fr/accueil/>
- État des lieux et recommandations pour le soutien éditorial aux revues scientifiques du site Lyon-Saint-Étienne (avril 2020).
 - o Rapport détaillé : <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-02642651v1>
 - o Synthèse : <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-02732974v1>